

panorapresse.ouest-france.fr

L'heure du bilan pour la mini entreprise du collège Félix-Buhot Un chèque de 350 euros remis à Rêves Manche

4-5 minutes

Un chèque de 350 euros remis à Rêves Manche

Le principal du collège Félix-Buhot, Erwan Briot, a réuni jeudi 11 juin l'équipe des quatorze collégiens de 4e et 3e et les représentantes de l'antenne de la [Manche](#) de l'association Rêves pour une cérémonie marquant la remise d'un chèque. Parents, professeurs du collège et Sarah Zeitun, directrice déléguée aux formations professionnelles et technologiques du lycée professionnel de Sauxmarais, étaient présents pour ce moment qui clôturait la mini-entreprise « Ça sent l'Buhot ».

Des savons

Pour la troisième année consécutive, le collège Félix-Buhot a mené cette initiative à laquelle les élèves ont participé sous la supervision de deux professeures, Séverine Guillot et Élodie Lemasson, avec le soutien de l'association Entreprendre pour apprendre. Après avoir fabriqué des bougies en 2024 et des bijoux en 2025, cette année, les collégiens se sont consacrés à la fabrication de savons. La méthode employée consistait à faire fondre un bloc de pâte au bain-marie, à y ajouter des fragrances et des colorants minéraux naturels, puis à couler le mélange dans des moules de différentes tailles.

Victor Tiphaigne, désigné PDG de la mini-entreprise, a détaillé les étapes de création : le choix du produit, la rédaction de CV et lettres de motivation avec l'aide de deux parents mentors, les entretiens d'embauche menés par des représentants du [Crédit Agricole](#) pour pourvoir les postes clés, et enfin, la vente des stocks restants au collège après les marchés.

Trois moments forts

Les collégiens se sont réunis chaque jeudi pour fabriquer leurs savons. Durant cette aventure entrepreneuriale, trois temps forts ont marqué leur parcours.

Le premier temps fort fut une journée au lycée professionnel de Sauxmarais, sous la supervision de Grégory Thiriet et des élèves de seconde en PMIA (Pilotage et maintenance des installations automatiques). « La visite nous a intéressés, car nous n'avons pas les mêmes possibilités de fabrication au collège. Nous avons découvert des installations que nous ne soupçonnions pas, ainsi que d'autres méthodes de fabrication des savons : la saponification à froid et la saponification à chaud », a commenté Victor.

Le deuxième temps fort a été la vente des savons sur le marché de [Valognes](#), le 22 mai. « C'est là que nous avons réalisé notre plus gros chiffre d'affaires », a expliqué Victor.

Enfin, la présentation de « Ça sent l'Buhot » à la mi-mai, lors du Festival des mini-entreprises à [Saint-Lô](#), a permis aux collégiens de décrocher deux labels : celui de l'égalité entrepreneuriale et

celui du développement durable.

Objectif pédagogique et solidaire

Chaque année, la mini-entreprise choisit une association pour lui reverser les bénéfices réalisés. En 2006, les élèves ont sélectionné l'antenne de la [Manche](#) de l'association nationale Rêves. « Grâce aux bénéfices réalisés lors des ventes au collège et surtout au marché de [Valognes](#), nous avons pu remettre un chèque de 350 euros », ont précisé les organisateurs. Cette somme contribuera à financer le séjour de Rose, une fillette de 7 ans gravement malade, qui partira avec ses frères au Puy-du-Fou.

Cette initiative repose sur deux piliers : la pédagogie de l'entrepreneuriat et la solidarité. Les enseignants, parents et partenaires, tels que le [Crédit Agricole](#), s'investissent pour transmettre aux élèves les bases du travail en équipe, de la production, ainsi que des notions de marketing et de commerce.

C. C.



Un chèque de 350 euros a été remis par la mini-entreprise à Rêves Manche. | Catherine CHAUMET